



Bachelier en Soins Infirmiers

PRESENTATION DE LA FORMATION ET DU PROFIL D'ENSEIGNEMENT

Année académique 2018-2019

1. Identification de la Haute Ecole

1. Nom de la Haute Ecole : **Haute Ecole Libre Mosane (HELMo)**
2. Adresse du siège social : **Mont St-Martin 41 - 4000 Liège**
3. Réseau : **Libre Confessionnel**
4. Offre d'enseignement : **voir tableau ci-dessous**

<u>SECTEURS</u>	<u>DOMAINE</u>	<u>SECTION</u>
Sciences humaines et sociales	Sciences politiques et sociales	Assistant social
		Ingénierie et action sociales <i>(co-diplomation avec la HEPL)</i>
	Sciences juridiques	Assurances
		Droit
	Sciences économiques et de gestion	Assistant de direction
		Commerce extérieur
		Comptabilité
		Coopération internationale <i>(co-diplomation avec la HEPL)</i>
		Gestion publique <i>(co-diplomation avec la HEPL)</i>
		Marketing
	Sciences psychologiques et de l'éducation	Instituteur préscolaire
		Instituteur primaire
		Agrégé de l'enseignement secondaire inférieur, orientation : <ul style="list-style-type: none"> - Education physique - Français et français langue étrangère - Français et religion - Langues germaniques - Mathématiques - Sciences : biologie, chimie,

		<p>physique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sciences économiques et sciences économiques appliquées - Sciences humaines : géographie, histoire, sciences sociales
		Educateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif
		Educateur spécialisé en activités socio-sportives
		Spécialisation accompagnateur en milieux scolaires <i>(co-diplomation avec la HE Charlemagne)</i>
		Spécialisation en préparation physique et entraînement <i>(co-organisation avec HEPL et HE Charlemagne)</i>
		Spécialisation en orthopédagogie
Santé	Sciences biomédicales et pharmaceutiques	Technologue de laboratoire médicale, option Chimie clinique
	Sciences de la santé publique	Soins infirmiers
		Infirmier responsable de soins généraux
		Sage-femme
		Spécialisation en soins intensifs et aide médicale urgente (SIAMU)
		Spécialisation en santé communautaire
		Spécialisation en pédiatrie et néonatalogie
	Sciences de la motricité	Psychomotricité <i>(co-diplomation avec la HEPL)</i>
Sciences et techniques	Sciences	Informatique de gestion
		Informatique et systèmes, orientation Automatique
	Sciences de l'ingénieur et technologie	Mécatronique et robotique <i>(co-organisation avec HENaLLux)</i>

		Sciences de l'ingénieur industriel, orientation Industrie
		Sciences de l'ingénieur industriel, orientation Génie énergétique durable
		Techniques et services, option Technico-commercial
		Textile, orientation Techniques de mode

2. Identification de la formation

1. Intitulé de la section concernée : **Section Soins Infirmiers**
2. Localisation de la formation : **Campus de l'Ourthe, Quai du Condroz, 28, 4031 Angleur (Liège)**
3. Classement de la formation :
 - a) Enseignement supérieur de type : **Court**
 - b) Catégorie d'enseignement supérieur : **Paramédicale**
 - c) Secteur : **Santé**
 - d) Domaine : **Sciences de la santé publique**
 - e) Grade académique : **Bachelier (niveau 6)**

3. Présentation générale de la formation et du profil d'enseignement

Cette rubrique présente le cadre réglementaire et pédagogique de la formation. Elle comprend également les capacités et les acquis d'apprentissages (AA) terminaux en lien avec le référentiel de compétences. Le programme (point 4.) est structuré en Blocs sur un cycle de 3 ans, précise les heures de formation, les crédits, les pré-requis et co-requis qui déterminent le profil d'enseignement. A partir de septembre 2016, le Bloc 1 n'est plus organisé.

3.1. Cadre réglementaire

La formation de bachelier en Soins infirmiers correspond au niveau 6 du Cadre Européen de Certification (CEC). Le grade de bachelier en soins infirmiers donne accès au titre professionnel de praticien infirmier gradué tel que défini dans l'Arrêté Royal n°78 du 10 novembre 1967 relatif à l'exercice de professions de soins de santé et remplacé par la Loi relative à l'exercice des professions des soins de santé, coordonnée du 10.05.2015 (MB.18.06.2015). Son métier, qualifié d'art infirmier, est régi et protégé par diverses législations. Le praticien infirmier gradué exerce sa profession en réalisant des activités de soins axées sur la promotion pour la santé, l'éducation, la prévention de la maladie, les soins curatifs, palliatifs et de réadaptation.

L'activité professionnelle est fondée sur l'acquisition d'un haut niveau de connaissances dans un processus de formation tout au long de la vie. S'inscrivant dans des valeurs professionnelles prônant le caractère déterminé et complexe de l'être humain en interaction avec son environnement, le rôle du praticien infirmier gradué est de favoriser la santé et le mieux-être de la personne, d'un groupe ou d'une communauté et ce à toutes les étapes de la vie. A ce titre, il place la personne au centre de ses préoccupations et adopte une vision holistique pour l'accompagner dans son projet de vie. (CGHE, 2011).

Le programme d'études comprend (1) un enseignement théorique articulé autour de plusieurs domaines : les soins infirmiers et sciences professionnelles, les sciences fondamentales et biomédicales, les sciences humaines et sociales, la recherche appliquée et (2) un enseignement clinique avec des activités d'intégration professionnelle (ARES, 2016). L'enseignement clinique (ou stage) est organisé dans différents secteurs des soins infirmiers et les conditions de stage sont réglées par convention entre les partenaires. Celui-ci répond à des normes minimales (heures et disciplines) définies par décret (MB, 10.09.2008 et MB, 11.08.2014) en lien avec la législation européenne et est planifié par l'institut de formation.

Le référentiel de compétences de la formation (CGHE, 2008) conduit le futur professionnel à s'impliquer dans sa formation et à construire son identité professionnelle ; à prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires ; à gérer les ressources humaines, matérielles et administratives ; à concevoir des projets de soins infirmiers ; à assurer une communication professionnelle et à réaliser les interventions de soins à caractère autonome, prescrit et/ou confiés.

3.2. Projet pédagogique

Pour développer des compétences professionnelles, l'étudiant s'appuie sur un ensemble de connaissances et ressources tout au long de son cursus. Pour ce faire, l'étudiant est accompagné dans des activités d'enseignement variées construites au sein des Unités d'Enseignement. Celles-ci abordent les thématiques professionnelles fondamentales que sont les sciences infirmières, les sciences de la santé et les sciences humaines en partant du général vers le plus spécialisé et complexe et ce en alternance avec l'enseignement clinique et des exercices de simulation (laboratoire de simulation clinique).

Les situations d'apprentissage jouent un rôle déterminant pour permettre à l'apprenant de développer des compétences dans un processus dynamique qui demande un engagement réflexif. La démarche réflexive nécessaire au développement de compétences se caractérise par un processus de mise à distance quant à ses apprentissages, ses pratiques professionnelles (pratique réflexive), son jugement clinique, professionnel, critique et éthique. (Lafortune, 2012). Des activités interdisciplinaires sont construites afin de favoriser l'intégration des savoirs disciplinaires

Les enseignants ont une expertise professionnelle et pédagogique qui favorise l'intégration des connaissances et savoirs aux compétences professionnelles à développer. Les apprentissages se fondent sur la démarche scientifique, les concepts professionnels nationaux et internationaux ainsi que sur les données probantes en appui de l'Evidence Based Nursing.

Des activités de soutien à l'apprentissage individualisé ou de petits groupes sont proposées comme la remédiation, le tutorat, des bilans d'acquis d'apprentissage. L'e-Learning est également un outil pédagogique proposé comme ressource au développement d'un apprentissage autonome.

Un référentiel de formation est à disposition des étudiants (e-learning) et précise les acquis d'apprentissage intermédiaires attendus en fin de BLOC 2. Il a pour objectifs de clarifier ce qui est attendu de l'étudiant en formation ; d'établir le programme général des activités d'enseignement/apprentissage et de faciliter la communication entre les acteurs, partenaires de la formation comme document de référence.

Documents de référence

Arrêté Royal n°78 du 10 novembre 1967 relatif à l'exercice de professions de soins de santé, Moniteur Belge 14.11.1967 et modifications. Remplacé par la Loi relative à l'exercice des professions des soins de santé coordonnée du 10.05.2015 (MB. 18.06.2015).

CGHE, Conseil Général des Hautes Ecoles (organe créé par le Décret du 5 août 1995 fixant l'organisation générale de l'enseignement supérieur en Haute Ecole) et ses avis n°71 (grilles horaires minimales), n°72 (grilles de référence exprimées en crédits-MB 04.09.2007) et n°81 (heures minimales d'activité d'intégration professionnelle) ainsi que la note du groupe compétences (dit groupe Sherpa) de décembre 2013 (note méthodologique pour l'établissement des référentiels de compétences).

COFOE (Cohérence en Formation et Evaluation des compétences). *Des processus et des outils innovants au service des acteurs engagés dans la mise en œuvre de la cohérence*. Un partenariat Belgique Lituanie Portugal coordonné par la Haute Ecole Léonard de Vinci (2010-2011).

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études en fédération Wallonie-Bruxelles. (MB. 18.12.2013).

Directive européenne 2005/36/CE relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles (Conseil et Parlement européen).

Directive 2013/55/UE du Parlement Européen et du Conseil du 20 novembre 2013 modifiant la directive 2005/36/CE relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles.

Dury, C., Lafortune, L., Collin, J. & Duchêne, B. (2012). *Référentiel de compétences de la bachelière et du bachelier en soins infirmiers*. Haute Ecole de Namur-Liège-Luxembourg, Catégorie paramédicale. Namur : Les éditions namuroises.

Gérard, M.-F. (2010). L'évaluation des compétences par des situations complexes. Dans G. Baillat, D. Niclot, & G. Ulma, *La formation des enseignants en Europe* (pp. 231-241). Bruxelles: de Boeck.

Lafortune, L. (2012). *Des stratégies réflexives-interactives pour le développement de compétences. La formation en éducation et en santé*. Québec: Presses de l'Université du Québec.

Rapport final de synthèse de l'Agence pour l'Evaluation de la Qualité de l'Enseignement Supérieur (AEQES). (Juin 2011). Evaluation des cursus Soins infirmiers et Sage-femme.
http://www.aeqes.be/rapports_intro.cfm

Référentiel de Compétences en soins infirmiers (2009-2010). HELMo Ste Julienne (document édité à usage de formation)

3.3. Référentiel de Compétences et Acquis d'apprentissage (AA) terminaux

Dans la 3^{ème} colonne de ce tableau sont formulés les AA terminaux choisis par l'équipe enseignante en vue de former les étudiants à développer des compétences et à les évaluer en fin de formation.

Compétences : Référentiel CGHE ¹ version 2008	Capacités : Référentiel CGHE version 2010	Acquis d'apprentissage (AA) terminaux spécifiques à l'Institut version juin 2015
S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle (C1)	Capacités ∂ Participer à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels (C1.1) ∂ Evaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages (C1.2) ∂ Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité (C1.3) ∂ Construire son projet professionnel (C1.4) ∂ Adopter un comportement responsable et citoyen (C1.5) ∂ Exercer son raisonnement scientifique (C1.6)	Au terme de la formation, l'étudiant ↪ Analyse sa pratique, ses apprentissages et se régule via les pairs, les enseignants et les professionnels de terrain. ↪ Construit un projet professionnel et explique sa représentation du métier en référence à plusieurs fondements théoriques. ↪ Analyse une situation au regard des valeurs et des enjeux de société sans préjugés. ↪ Exerce un raisonnement scientifique et argumente ses choix sur base de sources scientifiques et professionnelles.
Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires (C2)	Capacités ∂ Respecter la déontologie propre à la profession (C2.1) ∂ Pratiquer à l'intérieur du cadre éthique (C2.2) ∂ Respecter la législation et les réglementations (C2.3)	Au terme de la formation, l'étudiant ↪ Applique la déontologie professionnelle et le cadre légal et réglementaire. ↪ Mène une réflexion éthique en vue de prendre des décisions respectueuses de la personne.
Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives (C3)	Capacités ∂ Programmer avec ses partenaires, un plan d'actions afin d'atteindre les objectifs définis (C3.1) ∂ Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire (C3.2) ∂ Participer à la démarche qualité (C3.3) ∂ Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique (C3.4)	Au terme de la formation, l'étudiant ↪ Intègre dans sa pratique les formalités liées à la gestion des ressources hospitalières. ↪ Programme, argumente et évalue avec les partenaires un plan d'action afin d'atteindre les objectifs définis collectivement (stage, TFE...) ↪ Confronte la pratique aux procédures, aux recommandations (EBN), à celle des pairs et en débat dans une démarche qualité. ↪ Analyse sa pratique professionnelle en se basant sur les normes et procédures.

¹ CGHE = Conseil général des Hautes Ecoles, remplacé par la CT HE-EPS (ARES, 2014)

<p>Concevoir des projets de soins infirmiers (C4)</p>	<p><u>Capacités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ∂ Collecter et sélectionner les informations (C4.1) ∂ Identifier les problèmes de santé, les diagnostics infirmiers et les problèmes traités en collaboration (C4.2) ∂ Fixer des objectifs (C4.3) ∂ Choisir des interventions de soins (C4.4) ∂ Planifier les interventions de soins (C4.5) ∂ Evaluer la démarche et les résultats des interventions (C4.6) 	<p><u>Au terme de la formation et au départ d'une collecte de données significatives, l'étudiant</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ↪ Détermine les problèmes de santé réels et/ou potentiels pour plusieurs patients. ↪ Enonce de manière participative les objectifs de soins et les argumente. ↪ Choisit les interventions et en argumente la pertinence. ↪ Argumente l'organisation des interventions en fonction des priorités, de la personne et des praticiens de la santé. ↪ Évalue les interventions et réajuste les décisions.
<p>Assurer une communication professionnelle (C5)</p>	<p><u>Capacités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ∂ Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes (C5.1) ∂ Utiliser les outils de communication existants (C5.2) ∂ Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire (C5.3) ∂ Développer des modes de communication adaptés au contexte rencontré (C5.4) 	<p><u>Au terme de la formation, l'étudiant</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ↪ Transmet des informations significatives selon les méthodes et exigences professionnelles. ↪ S'exprime par écrit et oralement dans un langage professionnel. ↪ Travaille en équipe et collabore avec l'équipe pluridisciplinaire en fonction de la situation de soin. ↪ Choisit les outils de communication verbale et non verbale adaptés au public rencontré et au contenu des messages (ajustement, écoute active, éducation...). ↪ Analyse sa démarche relationnelle interpersonnelle et la discute dans une perspective soignante (projet de soin).
<p>Réaliser les interventions de soins infirmiers à caractère autonome, prescrit et/ou confié (C6)</p>	<p><u>Capacités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ∂ Accomplir des prestations de soins directs et indirects dans les domaines de la promotion de la santé, de la prévention, du curatif, du palliatif et de la réadaptation. (C6.1) ∂ Adapter le soin à la situation et aux différents contextes culturel, social et institutionnel (C6.2) 	<p><u>Au terme de la formation, l'étudiant</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ↪ Agit selon les normes professionnelles : hygiène, asepsie, pudeur, confort, sécurité et précision. ↪ Utilise le matériel avec efficacité. ↪ Respecte les principes d'ergonomie et de manutention. ↪ Elabore des stratégies pédagogiques utiles à l'éducation du bénéficiaire. ↪ Ajuste ses interventions selon les situations et contextes. ↪ Analyse l'efficacité de ses interventions (processus, résultat)

4. Programme d'études du Bachelier en Soins Infirmiers

BLOC 1

	C	H
C1-B1-Q1-UE01 Fondements des soins I	10	117
Soins infirmiers généraux et exercices		75
Démarche en soins		9
Ergonomie et manutention		12
Pathologie gériatrie yc soins infirmiers		21
C1-B1-Q1-UE02 Sciences humaines I	6	63
Psychologie générale		18
Histoire et déontologie		9
Ethique		12
Droit		18
Méthodologie de la recherche		6
C1-B1-Q1-UE03 Sciences de la santé I	6	69
Bactériologie, virologie, parasitologie, immunologie		15
Hygiène générale et hospitalière		24
Biologie, anatomie, physiologie 1		30
C1-B1-Q2-UE04 Fondements des soins II	9	102
PGSI ² en chirurgie		45
PGSI en médecine		33
Pharmacologie		6
Pathologie traumatologie		12
Secourisme		6
C1-B1-Q2-UE05 Sciences humaines II	6	71
Pathologie santé mentale		9
Psychologie appliquée, communication et séminaire		26
Anthropologie et sociologie		24
Education pour la santé		12
C1-B1-Q2-UE06 Sciences de la santé II	7	93
Biochimie, biophysique		24
Biologie, anatomie, physiologie 2		33
Diabétologie		12
Nutrition et diététique		24
C1-B1-Q1 et Q2-UE07 Activités d'intégration professionnelle, enseignement clinique I	16	240
Stages en soins généraux aux adultes 1 et activités d'intégration		
Démarche et raisonnement clinique I (DRC I)		

UE pré requises → UE co requises - - - - ->

Les UE07 – 15 – 16 – 24 – 25 – 26 sont des activités d'intégration professionnelle transversales (Décret Paysage Art.79, §1^{er})

BLOC 2

	C	H
C1-B2-Q1-UE08 Principes de soins infirmiers I	7	91,5
PGSI médecine et chirurgie 1		73,5
Ergonomie et manutention		9
Radiologie		9
C1-B2-Q1-UE09 Sciences humaines III	5	51
Pathologie santé mentale yc soins infirmiers		27
Education pour la santé		12
Anthropologie et sociologie		12
C1-B2-Q1-UE10 Pathologie générale et spéciale I	6	59
Pathologie médicale et pharmacologie 1		39
Pathologie chirurgicale 1 yc anesthésiologie		20
C1-B2-Q2-UE11 Principes de soins infirmiers II	6	55,5
PGSI médecine et chirurgie 2		37,5
Méthodologie de la recherche		12
Soins à domicile		6
C1-B2-Q2-UE12 Pathologie gynéco-obstétrique et pédiatrie	5	81
Pathologie pédiatrie yc soins infirmiers		36
Pathologie gynécologie, obstétrique yc soins infirmiers		33
Embryologie, génétique et physiologie de la grossesse		12
C1-B2-Q2-UE13 Pathologie générale et spéciale II	6	61
Pathologie médicale et pharmacologie 2		42
Pathologie chirurgicale 2		19
C1-B2-Q1 et Q2-UE14 Sciences humaines IV	5	36
Psychologie clinique		18
Psychologie appliquée, communication		18
C1-B2-Q1 et Q2-UE15 Activités d'intégration professionnelle, enseignement clinique II.1	16	350
Stage en soins généraux aux adultes, et activités d'intégration		
Démarche et raisonnement clinique II (DRC II)		
C1-B2-Q1 et Q2-UE16 Activités d'intégration professionnelle, enseignement clinique II.2	4	120
Stage de santé mentale et psychiatrie		

L'UE14 Sciences humaines IV est transversale pour assurer une approche intégrée de support psychologique et relationnel en lien avec les UE d'intégration professionnelle tout au long d'une année académique (contextualisation-décontextualisation-recontextualisation).

L'UE17 est transversale pour une approche intégrée aux activités d'intégration professionnelles correspondantes.

L'UE27 est transversale pour permettre le développement d'un travail scientifique professionnel approfondi et réflexif en année diplômante.

BLOC 3

	C	H
C1-B3-Q1 et Q2-UE17 Principes de soins infirmiers III	4	42
Soins intensifs, urgences et ateliers		24
Soins palliatifs		9
Ergonomie et manutention		9
C1-B3-Q1-UE18 Soins infirmiers médico-chirurgicaux	5	49,5
PGSI Chirurgie		16,5
PGSI Médecine		21
Salle d'opération		12
C1-B3-Q1-UE19 Pathologies spécialisées I	3	33
Pathologie pneumologie,		12
Pathologie oncologie		15
Radioprotection		6
C1-B3-Q2-UE20 Sciences humaines V	3	34,5
Psychologie sociale		16,5
Éducation pour la santé		12
Histoire et déontologie		6
C1-B3-Q2-UE21 Législation, organisation de la profession	3	33
Législation relative à la profession		12
Principe d'administration, de gestion et d'économie de la santé		21
C1-B3-Q2-UE22 Pathologies spécialisées II	3	25,5
Pathologie neurologie		9
Maîtrise de la douleur		12
Soins aux brûlés		4,5
C1-B3-Q2-UE23 Pathologies et soins infirmiers spécialisés	3	19,5
Pathologie santé mentale yc soins infirmiers		9
Pathologie pédiatrie yc soins infirmiers		10,5
C1-B2-Q1 et Q2-UE24 Activités d'intégration professionnelle, enseignement clinique III.1	13	350
Stage en soins généraux aux adultes et examen clinique		
Démarche et raisonnement clinique III (DRC III)		
C1-B2-Q1 et Q2-UE25 Activités d'intégration professionnelle, enseignement clinique III.2	4	170
Stage en pédiatrie et soins intensifs/urgences		
C1-B2-Q1 et Q2-UE26 Activités d'intégration professionnelle, enseignement clinique III.3	4	170
Stage en soins à domicile et choix		
C1-B3-Q1 et Q2-UE 27 Travail de fin d'études professionnel et professionnalisant	15	115
Travail de fin d'études : ateliers et activités exploratoire		

² PGSI pour Principes Généraux de santé, de soins infirmiers spécialisés et exercices didactiques

5. Bachelier en Soins Infirmiers : correspondance au programme minimum en crédits

La grille suivante donne la répartition des crédits en correspondance aux « chapeaux » de la grille minimale de formation (avis de la Commission paramédicale, CT HE-EPS, ARES 2016) pour un cursus de 180 crédits.

Rubriques du programme minimal (Commission paramédicale, CT HE- PromSoc, ARES, 2016)	Total Programme Bachelier en soins infirmiers HELMo	Programme MINIMUM ARES	Liberté PO
Sciences fondamentales et biomédicales	42	30	12
Sciences humaines et sociales	13	10	3
Sciences professionnelles	51	36	15
AIP	57	51	6
Recherche appliquée	17	17	0
	180	144	36